

Les réfugiés, les défis rencontrés et les services offerts dans la région de Québec de 2006 à 2015

Natalia Grisales, Stéphanie Arsenault et Lucille Guilbert

Introduction

Depuis le début des années 1990, le gouvernement du Québec déploie certains efforts à travers sa politique de régionalisation de l'immigration afin de faciliter l'installation des nouveaux arrivants hors de la grande région métropolitaine de Montréal. Il le fait notamment en orientant les réfugiés parrainés par le gouvernement vers treize villes de la province, dont la ville de Québec.

Le Québec a reçu 52 632 réfugiés de 2006 à 2015 (MICC 2012, MIDI 2015b, MIDI 2016) en provenance de différents pays affectés par de violents conflits. Une certaine proportion de ces réfugiés a été orientée vers la région de Québec, laquelle, au cours des années, a développé une expertise reconnue dans l'organisation des services offerts à cette population. Cette expertise évolue sans cesse afin de répondre aux besoins changeants des familles et des personnes qui s'installent sur son territoire.

Ce texte présente une vue d'ensemble de la situation des personnes réfugiées dans la ville de Québec au cours des dix dernières années. L'objectif est de dresser un portrait précis de la situation actuelle de façon à alimenter les réflexions en recherche de même que les interventions sur le terrain. Pour ce faire, il présente d'abord un portrait des immigrants accueillis comme réfugiés dans la région de Québec entre 2006 et 2015. Ensuite, il présente une vue d'ensemble des besoins et des défis rencontrés dans le processus d'intégration. Le texte présente finalement l'évolution des services offerts à cette population.

Profil général des réfugiés accueillis au Québec et à Québec entre 2006 et 2015

Les données présentées dans cette section au sujet des personnes réfugiées proviennent pour la plupart des données de recensement de Statistique Canada, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) ainsi que d'informations provenant du Centre multiethnique de Québec. Malgré la quantité de données fournies par le recensement de Statistique Canada et l'Enquête nationale sur les ménages, cette source ne permet guère d'avoir d'informations précises sur les réfugiés, alors que les données récentes présentent les immigrants sans opérer la distinction entre les différentes catégories. Par contre, les statistiques provenant du MIDI ont conservé ces distinctions et constituent ainsi la plus importante source de données sur les réfugiés au Québec et dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec. Afin de compléter le portrait de la région de Québec, nous intégrons, surtout pour les cinq dernières années, les informations fournies par le Centre Multiethnique de Québec. Un tel portrait conserve donc un certain degré d'approximation inévitable.

Il faut mentionner que la recherche des données spécifiques pour la RMR de Québec s'est avérée une tâche plutôt difficile, car la plupart des données statistiques correspondent aux divisions administratives plutôt qu'aux divisions de recensement. Dans ce cas, la RMR de Québec englobe

des territoires qui correspondent à la fois à deux régions administratives, soit la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Dans les lignes qui suivent, nous allons d'abord procéder à une esquisse de la réalité provinciale, pour présenter ensuite celle de la RMR de Québec et enfin, celle de la Ville de Québec, destination privilégiée pour l'accueil des personnes réfugiées.

La province de Québec

La proportion de personnes immigrées au sein de la population québécoise s'établissait en 2011 à 12,6 % (Enquête nationale auprès des ménages, 2011). Cette proportion était de 28,5 % pour l'Ontario, de 27,6 % pour la Colombie-Britannique et de 20,6 % pour l'ensemble du Canada (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2014a). Ces chiffres comprennent les trois grandes catégories d'immigration, soit l'immigration économique, le regroupement familial, ainsi que les réfugiés et personnes en situation semblable.

Selon le MIDI (2015b et 2016), on constate pendant cette période que les femmes sont légèrement plus nombreuses avec 51,3% comparativement à 48,7 % d'hommes.

Réfugiés établis au Québec de 2006 à 2015

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
7 104	5 934	4 522	4 057	4 711	5 020	4 609	4 204	4 861	7610

MICC 2012, MIDI 2015b, MIDI 2016

Au cours de cette décennie, on constate que la majorité des réfugiés, soit 57,6 %, faisait partie des réfugiés reconnus au Canada, incluant les membres de leur famille. Les immigrants réfugiés pris en charge par l'État représentaient environ 32 % du total alors que seulement 10 % étaient des réfugiés parrainés par les groupes privés. De plus, près de 70 % des réfugiés avaient moins de 35 ans à leur admission. On note aussi, quant à la connaissance des langues officielles, que 37,8 % des réfugiés arrivés pendant cette décennie déclarent connaître le français.

Quant à l'insertion durable, les analyses du MIDI montrent que 79,9 % des réfugiés admis au Québec entre 2004 et 2013 étaient toujours dans la province en 2015, contrairement à 71 % des immigrants de la catégorie économique (MIDI, 2015b). Cette estimation est obtenue grâce au jumelage des dossiers du Ministère, rendus anonymes par le truchement d'un numéro séquentiel attribué à chaque dossier, avec les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Alors que les immigrants des catégories économiques s'établissent pour une très grande majorité dans la région métropolitaine de Montréal, la plupart des réfugiés parrainés par l'État sont répartis selon les orientations de la politique de régionalisation de l'immigration dans treize villes de la province. Les réfugiés accueillis selon une formule dite de parrainage collectif ou privé rejoignent le lieu de résidence de leurs parrains. Les immigrants accueillis dans le cadre du programme de réunification familiale rejoignent la localité du responsable de la demande. Il est à noter que plusieurs personnes accueillies par le biais de ce programme ont, elles aussi, connu une expérience de migration forcée. Elles rejoignent les membres de leur famille qui sont entrés

antérieurement au Canada sous la catégorie des réfugiés. La ville de Québec est la principale destination des réfugiés pris en charge par l'État pour la période étudiée, avec un objectif annuel se situant à 460 nouveaux réfugiés, alors que la ville de Sherbrooke est celle qui accueille le plus grand nombre de réfugiés parrainés par des groupes privés. Quant à Montréal, elle demeure la ville qui accueille chaque année le plus de demandeurs d'asile (MSSS, 2012).

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec

La RMR de Québec comprend 44 municipalités, un territoire amérindien et deux régions administratives qui sont la Capitale-Nationale et celle de Chaudière-Appalaches.

Les données accessibles pour la région de Chaudière-Appalaches montrent que 210 réfugiés s'y sont établis entre 2002 et 2011 (MICC, 2013), soit 7,6 % des 1 222 immigrants établis dans la région pendant cette période. Il a été impossible d'obtenir les données pour les années qui sont au centre de notre étude. Par ailleurs, les municipalités de la région administrative de Chaudière-Appalaches qui font partie de la RMR de Québec sont seulement celles de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce et de Lévis. Toutefois, les données auxquelles nous référons ne nous permettent pas de distinguer le nombre de réfugiés établis spécifiquement dans ces trois municipalités. Nous savons par contre qu'elles comptent plus de la moitié des immigrants établis dans la région de Chaudière-Appalaches.

Pour la période ici couverte, la région de la Capitale-Nationale vient au quatrième rang des destinations projetées par l'ensemble des nouveaux arrivants, après Montréal, la Montérégie et Laval, avec près de 5 % des admissions. En ce qui concerne les réfugiés, cette région en reçoit une proportion légèrement supérieure avec l'accueil de 8 % des réfugiés installés dans la province (MICC, 2013; MIDI, 2015a).

Les données du MIDI nous permettent d'observer que 17 % des immigrants projetant de s'établir à Québec entre 2006 et 2015 faisaient partie de la catégorie des réfugiés. Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte des migrations secondaires qui seraient le fruit des campagnes visant la régionalisation de l'immigration ou d'autres circonstances qui amènent des immigrants déjà au pays à s'installer dans la région de Québec.

Immigrants et réfugiés projetant s'établir dans la Capitale-Nationale de 2006 à 2015

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Immigrants										
1 762	2 069	1 954	2 335	2 545	2 250	2 810	2 778	2 619	-	21 212
Réfugiés (inclus dans les immigrants)										
344	381	349	459	492	478	411	298	397	-	3 609

MICC, 2013: MIDI, 2015a, 2015b

Depuis 2004, particulièrement, la Ville de Québec a fait de l'immigration un enjeu municipal en adoptant un plan stratégique sur la question (Ville de Québec, 2009). Cet intérêt s'est trouvé renforcé en 2010 avec l'adoption de la politique municipale d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes. Cette politique souhaite faciliter l'installation des

personnes immigrantes. Pour y parvenir, quatre principes directeurs ont été établis : 1) la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle, 2) la reconnaissance des personnes immigrantes comme des citoyens à part entière, 3) la gestion proactive et inclusive de la diversité ethnoculturelle, et 4) l'engagement, la collaboration et le partenariat des acteurs des différents milieux de l'immigration (Commissariat aux relations internationales et à l'immigration, 2010). Cependant, aucune distinction n'y est faite en ce qui concerne les réfugiés, pas plus que les besoins et les services spécifiques qui les concernent.

En 2011, la Ville de Québec comptait 27 230 immigrants sur son territoire, dont 32,8 % étaient établis dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (8 930) et 30,43 % dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou (8 285). Les autres se trouvaient, en nombre décroissant, dans les arrondissements de Vanier-Les Rivières (3 242), de Charlesbourg (2 850), de Beauport (2 140) et de La Haute Saint-Charles (1 775) (Ville de Québec, 2016). Parmi les quartiers comptant le plus d'immigrants sur leur territoire en 2011, on trouve les quartiers Du Plateau, Saint-Louis, Maizerets, Cité-Universitaire et Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline Parlementaire.

Les données fournies par le Centre multiethnique de Québec, organisme désigné par le MIDI pour l'accueil des réfugiés, présentent les données statistiques du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année, alors que le MIDI propose plutôt des données allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Réfugiés ayant reçu des services du Centre multiethnique de Québec de 2006 à 2015

2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	Total
438	296	337	480	430	514	449	235	286	341	3 806

Centre multiethnique de Québec, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015

À la lumière des données colligées par le Centre multiethnique de Québec, on remarque une diminution sensible du nombre moyen de réfugiés accueillis annuellement pendant la période 2011-2016 (365) par rapport à la période 2006-2011 (396). Cette diminution se produit dans un contexte où on observe au contraire une augmentation continue du nombre d'immigrants dans la ville. La proportion des réfugiés dans l'ensemble des immigrants établis dans la ville se trouve donc en décroissance. Cette situation n'est pas sans avoir d'importantes incidences sur le portrait de la population desservie par l'organisme ces dernières années. Ainsi, le pourcentage des travailleurs qualifiés accueillis au Centre multiethnique de Québec est passé de 35 % en 2011 à 67 % en 2013 pour redescendre à 51 % en 2015. La proportion croissante d'immigrants économiques, et en particulier de travailleurs qualifiés, est également observée par les intervenants du Cégep de Ste-Foy qui mentionnent que la population desservie est maintenant représentée à part presque égale par les immigrants réfugiés et économiques (communication personnelle, 27 août 2014), ce qui n'était pas le cas auparavant.

Au cours des dernières décennies, les pays de provenance des réfugiés établis dans la ville de Québec ont varié sans cesse, notamment en fonction de l'éclatement de violents conflits dans

différentes régions du monde. Les années 1970 et 1980 ont été surtout marquées par l'arrivée de réfugiés indochinois, principalement du Vietnam. La décennie 1990 a été caractérisée par l'arrivée de réfugiés originaires de l'Ex-Yougoslavie (incluant la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Serbie et le Kosovo) et de la région des Grands Lacs africains (incluant le Rwanda, la République démocratique du Congo et le Burundi). Au tournant des années 2000, la région a vu l'arrivée de réfugiés originaires de la Colombie et de l'Afghanistan se multiplier. Les réfugiés colombiens ont été particulièrement nombreux pendant toute la première décennie de ce siècle. La fin de cette décennie a amené les réfugiés birmans rohingyas et karen. Au passage des années 2010, ce sont des réfugiés en provenance du Népal qui se sont faits plus nombreux. Ces derniers, tout comme les réfugiés rohingyas et karen, ont de particulier qu'ils ont passé de nombreuses années, voire des décennies, dans des camps de réfugiés avant leur arrivée à Québec.

Le portrait des principaux pays de provenance des personnes accueillies par le Centre multiethnique de Québec ces dernières années témoigne de cette évolution.

Principaux pays de provenance des immigrants ayant utilisés les services du Centre multiethnique de Québec 2005-2006 à 2014-2015

2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Colombie	Colombie	Colombie	Colombie	Colombie	Bhoutan/ Népal	Bhoutan/ Népal	Colombie	Colombie	Bhoutan/ Népal
France	R.D.C	France	Myanmar	Bhoutan/ Népal	Colombie	Colombie	Bhoutan/ Népal	Brésil	Colombie
Roumanie	France	Mexique	Brésil	Myanmar	Vietnam	Iraq	Camerou n	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
R.D.C.	Mexique	Brésil	R.D.C.	R.D.C.	R. D. C.	Brésil	R. D. C.	Camerou n	R. D.C.
Pérou	Algérie	Afghanis.	Mexique	Brésil	Iraq	Ukraine	Côte d'Ivoire	R. D. C.	Burundi
Mexique	Pérou	Algérie	Ukraine	-	-	France	France	Bhoutan/ Népal	Brésil
-	-	-	-	-	-	R. D. C.	Brésil	Myanmar	Myanmar
-	-	-	-	-	-	Maroc	Cuba	France	Cameroun
-	-	-	-	-	-	Mexique	Tunisie	Algérie	Iraq

Centre multiethnique de Québec, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015

Comme le signale l'office français de protection des réfugiés et apatrides (2009), pour la plupart des personnes réfugiées, la migration est le résultat de persécutions pour des motifs ethniques, religieux, sociaux et politiques. Dans ce contexte, le processus de migration devient une question de survie. Ces expériences de persécution vécues par les réfugiées et les demandeurs d'asile dans leur pays d'origine sont fréquemment traumatisantes et les rendent particulièrement vulnérables (MSSS, 2012). Ceux-ci viennent de divers pays, dont la grande majorité est en voie de développement, et vivent, ou ont récemment vécu, des conflits violents, des crises sociales, des guerres civiles.

Ces conflits exposent les personnes réfugiées à différentes formes de violence (Rousseau, 2000), comme des arrestations arbitraires, des tortures, des attentats, des enlèvements, des assassinats et d'autres violations. Une autre conséquence de ces conflits sur la vie des personnes réfugiées, sont les déplacements massifs qui entraînent des séjours dans des camps de réfugiés qui peuvent durer des années, voire des décennies. La plupart de ces camps se trouvent majoritairement en Afrique et en Asie (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR] (1993).

Ces conditions de vie difficiles marquent les personnes qui les subissent, et ont un impact certain sur le processus de migration et d'intégration à la société d'accueil. Pour mieux comprendre le vécu prémigratoire des personnes réfugiées, leurs contextes de migration spécifiques, ainsi que les défis à surmonter lors de leurs processus d'intégration à la société d'accueil, nous nous attardons quelque peu aux contextes de certains pays de provenance les plus représentés dans la région de Québec depuis les dix dernières années, soit la Colombie, la République démocratique du Congo, le Myanmar, le Vietnam et le Bhoutan.

La Colombie et ses caractéristiques politiques, économiques et sociales

La Colombie, avec une population de près de 50 millions d'habitants, connaît un conflit armé parmi les plus longs au monde (Programme des Nations Unies pour le développement, 2003) et dure depuis maintenant une soixantaine d'années (Projet Accompagnement Solidarité Colombie, 2013). On situe généralement ses débuts en 1964 avec la formation des Forces armées révolutionnaires de Colombie, lesquelles se constituèrent en guérilla visant la révolution socialiste et la défense des droits des paysans. D'autres groupes armés révolutionnaires de gauche, comme l'armée de libération nationale, se sont ajoutés. Ces forces de guérilla disputent à l'État le pouvoir politique. À la lutte de ces groupes armés répond la répression de l'État par l'armée, la police (Lazzeri et Du Bois, 2005) et la création de forces paramilitaires.

Pendant ces années de confrontation, le pouvoir de l'État s'affaiblit graduellement pour se muer en terrorisme d'État, en même temps que s'accroît le pouvoir du crime organisé. La population civile colombienne, au centre de cette lutte de pouvoir, se retrouve victime d'abus et d'atteintes aux droits de la personne perpétrés par toutes les entités armées parties prenantes du conflit, particulièrement dans les régions rurales (Ortiz, 1990).

À partir du milieu des années 1980, on assiste à ce que les analystes appellent une « dégradation » du conflit marqué par la criminalisation des différents acteurs (groupes de guérillas et paramilitaires) et l'importance croissante du trafic de la drogue dénaturant le caractère politique de la confrontation. La cruauté et les crimes continuent d'être perpétrés par la guérilla et par les forces paramilitaires comme mécanismes permettant d'acquérir une reconnaissance politique (Pécaut, 2008). Les crimes les plus fréquemment commis sont les extorsions, les meurtres, les massacres, la violence sexuelle envers les femmes, le déplacement forcé, les disparitions et la torture (Programme des Nations Unies pour le développement, 2003).

La violence engendrée par ce conflit et d'autres facteurs sociaux et politiques ont poussé des milliers de Colombiens à l'exil (Lazzeri et Du Bois, 2005). La recherche menée par Humanez (2011) identifie dans la littérature sept facteurs motivant l'émigration massive de Colombiens depuis

1950. Il s'agit : 1) des retards considérables dans l'adoption de politiques visant la modernisation économique du pays; 2) de la forte croissance démographique; 3) des émigrations frontalières, d'une ampleur considérable; 4) de l'émigration accélérée des paysans vers les villes; 5) du manque de capacité de l'économie nationale pour intégrer au marché du travail la main d'œuvre flottante résultant des émigrations internes; 6) du manque de volonté politique des élites nationales à s'engager dans de véritables réformes économiques et sociales, touchant des aspects comme la réforme agraire et la redistribution de la richesse, et; 7) du conflit interne dont nous avons déjà fait mention. Les groupes criminels profitent de ce climat d'insécurité, produit par la pauvreté et la faiblesse de l'État, pour terroriser la population et accroître la situation de violence au pays.

Depuis le début des années 2000 particulièrement, le Québec et le Canada accueillent chaque année quelques milliers d'immigrants et réfugiés colombiens. Par ailleurs, dans un rapport publié par Immigration Canada en 2008, la Colombie se situait au troisième rang des pays derrière le Mexique et Haïti pour les demandes d'asile déposées au Canada. Depuis 1999, où il y a eu seulement 640 entrées de Colombiens demandeurs du statut de réfugiés, on a assisté à une croissance continue dans les demandes d'asile provenant de ressortissants colombiens jusqu'à 2008 où ce nombre atteignait 3 329 (Quesada, 2011). Néanmoins, le taux d'acceptation des demandes d'asile déposées par des ressortissants colombiens au Canada a décliné après 2008 en passant de 79 % en 2008 à 52 % en 2010 (Humanez, 2011).

La hausse du nombre total de réfugiés colombiens admis au Québec en 1999 et 2010 est principalement due au fait que la Colombie ait été inscrite sur la liste des « pays sources », avec le Guatemala, le Salvador, le Soudan, la Sierra Leone et la République Démocratique du Congo, où le Canada privilégiait la sélection sur place de personnes réfugiées pouvant s'établir au Canada. Cette catégorie permettait au Canada d'assurer la réinstallation de personnes se trouvant dans une situation semblable à celle de réfugiés, mais résidant dans leur pays d'origine et qui, par conséquent, n'étaient pas visées par le mandat de protection du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Gouvernement du Canada, 2011). D'après la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, entre 1997 et 2010, la Colombie était le deuxième pays d'où provenaient les personnes accueillies à partir de la catégorie « pays source », mais cette catégorie a été abolie le 6 octobre 2011 (Gouvernement du Canada, 2011).

Cette décision du gouvernement canadien a eu comme impact une diminution des admissions de personnes appartenant à la catégorie des réfugiés en provenance de la Colombie. Ce pays reste néanmoins une des principales sources d'immigrants au Québec; il occupait ces dernières années le sixième rang en termes d'admission dans la province (MICC, 2013). Par ailleurs, on observe que c'est la catégorie de l'immigration économique qui a pris le dessus depuis 2010, tandis que le nombre des personnes réfugiées provenant de la Colombie diminue. Cette modification s'observe également dans la ville de Québec où les nouveaux arrivants colombiens sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans la catégorie des immigrants économiques. Certains d'entre eux sont néanmoins marqué par un parcours de vie similaires à ceux des réfugiés.

La République Démocratique du Congo et ses caractéristiques politiques, économiques et sociales

La République Démocratique du Congo (RDC), qui compte environ 85 millions d'habitants, est le deuxième plus vaste pays d'Afrique, ainsi que le quatrième le plus peuplé. Malgré ses multiples richesses naturelles (or, diamant, cobalt, cuivre, étain, coltan, niobium, uranium, manganèse, bois précieux, café, etc.), qui le placent comme l'un des pays les plus riches d'Afrique et de la planète sur ce plan (Arsenault, 2003), la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec 87,7 % de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, en 2013, le pays s'est classé au 186e et dernier rang du classement de l'indice de développement humain, publié chaque année par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Le Monde, 2013). La pauvreté se manifeste entre autres par la situation d'insécurité alimentaire qui touche environ 16 millions de personnes et la malnutrition qui affecte entre 30 % et 50 % des femmes et des enfants. Cette situation rend le pays très dépendant de l'aide internationale.

Les disparités régionales sont très marquées dans le pays, les populations de l'est vivant avec un revenu moyen dix fois inférieur à celui de la province de Kinshasa (Organisation de coopération et de développement économiques, 2005-2006). Une des explications à cette situation de pauvreté et d'inégalités très marquées est la présence, depuis des décennies, de différents conflits armés. Ceux-ci ont contribué à l'installation et à la consolidation d'un climat de violence qui effrite le tissu social du pays. Les richesses dont le pays regorge ont été au cœur des conflits tout au long de son l'histoire. Des acteurs nationaux ou étrangers ont profité de ces richesses laissant la population locale dans une extrême pauvreté (Arsenault, 2003). Des millions de Congolais ont perdu la vie au cours de ces conflits. Des centaines de milliers d'autres ont dû s'exiler dans les pays limitrophes ou outremer à cause de la situation économique du pays, de la guerre et de la mauvaise gouvernance (Organisation internationale pour les migrations, 2009).

La RDC, le Rwanda et le Burundi ont été des colonies belges jusqu'au début des années 1960. Le flux des populations provenant du Rwanda et du Burundi vers la RDC destinées à servir de main-d'œuvre sur les immenses plantations coloniales ont commencé dès 1937 (Jacquemot, 2010). Même après l'indépendance de leurs pays respectifs en 1962, des Tutsi rwandais et des Hutu burundais émigrèrent encore au Kivu (dans l'est de la RDC); d'autres encore s'enfuirent du Burundi après le génocide déclenché contre eux par le régime tutsi de Bujumbura en 1972 et plus tard pour fuir la guerre civile (Ménielle, 2008).

Au Rwanda, pendant les années de colonisation, la Belgique a favorisé les Tutsis, groupe ethnique minoritaire qui représentait environ 20 % de la population, au détriment des Hutus, quatre fois plus nombreux, en leur confiant des responsabilités et en leur offrant des privilèges dans le domaine de l'éducation et de la religion (Ménielle, 2008). Cette posture belge a encouragé l'apparition des inégalités et des injustices qui ont créé les tensions entre Tutsis et Hutus. Le génocide de 1994 a été l'exploitation extrême de ces tensions.

La fuite vers la RDC de centaines de milliers de réfugiés hutus après le génocide rwandais a fortement bouleversé l'équilibre démographique complexe et déjà fragile de ce pays. Les réfugiés se sont installés dans des camps au Nord-Kivu, avec l'accord du pouvoir en place. Parmi eux se

trouvaient des civils, mais aussi des génocidaires, qui participeront à la création, en 2001, des Forces démocratiques de libération du Rwanda (Ménielle, 2008). En territoire congolais, la haine entre Hutus et Tutsis atteint de nouveaux sommets et les conflits entre groupes condamnés à cohabiter sur le sol congolais continuent de faire partie de l'actualité du pays.

Selon Ménielle (2008), deux guerres ont marqué l'histoire plus récente du pays. Dans la première (entre 1996 et 1997), le Rwanda, intéressé par la richesse minérale de la RDC (alors Zaïre) et par la possibilité de vider les camps de réfugiés du Nord-Kivu, aide Kabila à renverser Mobutu après 32 ans de règne. De nombreux Hutus rwandais accusés d'être des génocidaires y vivaient alors. Dans la deuxième guerre (1998 à 2002), deux principales rébellions ont vu le jour. D'une part, le Mouvement de libération du Congo, soutenu par l'Ouganda et d'autre part, les Tutsis du Rassemblement congolais pour la démocratie soutenu par le Rwanda. Le gouvernement de la RDC, pour lutter contre les rebelles, a armé des milices d'autodéfense, les Mai-Mai, et les FDLR (rebelles hutus rwandais).

Parallèlement à la rivalité entre les différentes ethnies, la lutte pour le contrôle des principaux sites miniers et les profits économiques qui peuvent en résulter sont une autre cause de conflit venu s'ajouter. À partir de la fin des années 1990, du minerai très convoité utilisé dans l'industrie électronique a été découvert, ainsi qu'une série d'autres ressources naturelles de grande valeur comme le coltan et la cassitérite (minerai d'oxyde d'étain) du Nord-Kivu, l'or de l'Ituri et du Sud-Kivu ainsi que les bois tropicaux, le charbon de bois, la viande, le thé, la quinine et la papaine (Jacquemot, 2010).

Jacquemot (2010) décrit le système qui s'est installé en RDC comme étant un système de type criminel, privatisé, militarisé, très profitable, dont la particularité est sa violence. Chaque chef de guerre contrôle son territoire, ses mines et son propre circuit de commercialisation; si l'un déborde sur le territoire de l'autre, c'est la guerre des clans. De plus, ceux qui cherchent à s'emparer d'un territoire luttent militairement pour y parvenir.

La conséquence la plus flagrante de ce climat conflictuel est l'insécurité qui règne dans le Kivu. Au début de janvier 2010, on comptait encore 1,5 million de personnes déplacées, et de nouveaux groupes de personnes fuyaient leurs maisons suite à des attaques accompagnées de viols (Jacquemot, 2010).

Par ailleurs, selon l'OIM (2009), en 2008 on recensait, 367 995 réfugiés congolais dans le monde, dont 68 % vivaient encore en Afrique. En ce qui concerne l'asile, l'OIM affirmait que les demandes de ressortissants de la RDC étaient en recrudescence en 2008, avec 32 742 demandes, alors que ce chiffre était inférieur à 20 000 depuis 2005. D'après le Rapport sur le Développement humain 2009 du PNUD, le nombre de migrants de la RDC dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) serait de 100 700.

Au Canada, des congolais viennent chaque année pour s'y établir de manière permanente. Une large majorité est constituée de réfugiés, mais certains viennent comme immigrants économiques ou pour faire des études. En 2011, selon l'Enquête nationale auprès des ménages, 170 résidents provenant de la RDC ont été identifiés dans la RMR Québec.

Les réfugiés népalais/bhoutanais et leurs caractéristiques

C'est en mai 2007 que le gouvernement du Canada a annoncé qu'il accueillerait des réfugiés bhoutanais vivant depuis près de deux décennies dans des camps gérés par les Nations Unies sur le territoire népalais. Il a été prévu que 6500 réfugiés bhoutanais seraient accueillis au Canada (Citoyenneté et Immigration Canada, 2014).

Les réfugiés bhoutanais accueillis font partie de l'un de trois groupes ethniques qui habitent au Bhoutan, les *Lhotsampas* qui signifie les « habitants du Sud ». Les Lhotsampas sont des hindous bhoutanais d'origine népalaise, pour la plupart des agriculteurs, qui, à la fin du XIXe siècle, sont venus s'installer au Bhoutan pour défricher les régions du sud du pays. Au fil des générations, ils ont su garder leur langue, le népali, leurs coutumes et leur religion, l'hindouisme. C'est en 1958 que ces personnes ont obtenu officiellement le statut de citoyens au Bhoutan (Halsouet et Boisvert, 2011).

En 1985, avec la mise en place de la Loi sur la nationalité, le groupe ethnique au pouvoir, les *Bhotia*, a mis en œuvre des mesures forçant l'acculturation des immigrés népalais et les dépouillant de leur citoyenneté bhoutanaise. Ces mesures comprenaient l'imposition d'une seule langue nationale (la langue de l'ethnie Bhotia), la prohibition des cérémonies hindoues, la fermeture des écoles et temples hindous, la destruction des livres en népali et l'obligation de suivre les valeurs, les traditions ancestrales et la tenue vestimentaire des Bhotia (Halsouet et Boisvert, 2011). Bon nombre de ces personnes, soit environ un sixième de la population du pays (Chase, 2012), ont été forcées de quitter le Bhoutan tandis que d'autres ont pris volontairement le chemin de l'exil (Chaloux, 2013). Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estimait à environ 115 000 le nombre de réfugiés bhoutanais vivant depuis plus de 15 ans dans sept camps de réfugiés au Népal, dans les districts de Jhapa et Morang, au sud-est du Népal, près de la frontière avec l'Inde.

Les réfugiés bhoutanais ne reçoivent aucune aide du gouvernement népalais et n'ont aucune possibilité de s'établir de façon permanente au Népal ni de retourner au Bhoutan (Chaloux, 2013). Ils dépendent presque entièrement de la communauté internationale pour leur survie (Lænkholm, 2008). Mais face à l'échec de la communauté internationale dans la recherche de solutions durables, leur séjour dans les camps s'est considérablement prolongé. Pour les plus jeunes d'entre eux, les camps constituent le lieu de naissance, tout ce qu'ils connaissent (Intervenants Cégep Sté-Foy, communication personnelle, 27 août 2014). Au fil des années, les communautés ont réussi à se structurer dans ces camps. Porter (2013) souligne que les gens y cultivaient des légumes, certains y avaient construit de petites maisons, ils avaient ouvert des écoles et ils s'étaient même donné des moyens afin d'assurer leur sécurité.

Malgré ces efforts pour améliorer leurs conditions de vie, celles-ci se sont détériorées dans les années 2000. On y a notamment observé des déplacements de plus en plus restreints, de la surpopulation, des conditions sanitaires difficiles. Les contraintes budgétaires du HCR ont entraîné des restrictions dans la fourniture des services essentiels (Chaloux, 2013). Cette situation a poussé la Communauté internationale à exiger la fermeture des camps du Népal afin de mettre fin à une situation jugée interminable.

À partir de 2007, un groupe de huit pays a commencé à accueillir les réfugiés bhoutanais afin d'offrir une solution durable à ceux-ci. Aujourd'hui, la moitié de cette population vit dans les pays développés (Chase, 2012). Le Canada en fait partie, avec l'Australie, le Danemark, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Selon Lænkholm (2008), dans une enquête menée en 2002 et 2003, 80 % des réfugiés vivant dans les camps au Népal préféraient le rapatriement à la réinstallation en exil. En ce moment, toutefois, le rapatriement n'est pas une perspective envisageable. Lænkholm, (2008) mentionne que « Beaucoup de réfugiés perçoivent la réinstallation comme une défaite et une manière d'absoudre le gouvernement bhoutanais de ses responsabilités morales et légales de donner des réparations pour la violation flagrante de leurs droits », mais dans l'absence de perspectives de rapatriement, l'offre de réinstallation facilitée dans l'un des pays développés constitue la meilleure option pour assurer leur futur et celui de leurs enfants. Ils acquièrent ainsi la possibilité de donner une meilleure éducation et des perspectives d'emploi à leurs enfants. Mais il demeure que leur intégration pose des défis particuliers dans les pays d'accueil. Tout est nouveau pour eux et ils sont confrontés à l'ignorance de la population locale quant à leur parcours (Gauvreau, 2011).

Leur arrivée dans la ville de Québec s'est principalement déroulée sur une période de cinq ans à partir de 2009. On estime le nombre de réfugiés bhoutanais accueillis à environ 1400 personnes (Centre multiethnique de Québec). Par contre, on estime également que près d'un tiers de ceux-ci auraient quitté la ville pour une autre destination au Canada ou aux États-Unis.

Le Myanmar (anciennement Birmanie) et ses caractéristiques politiques, économiques et sociales
Les Rohingyas sont une minorité ethnique de confession musulmane constituant un pourcent de la population birmane, majoritairement bouddhiste. À partir de 1991, cette population fait face à des persécutions d'une extrême violence menées par l'armée birmane, en raison surtout de leur appartenance religieuse. Le gouvernement militaire a alors révoqué la citoyenneté aux Rohingyas et bon nombre d'entre eux ont dû abandonner le pays. Au cours des vingt dernières années, l'oppression du peuple rohingya par le gouvernement birman a été continue et persiste aujourd'hui.

Avec le temps, environ 225 000 réfugiés ont été rapatriés en Birmanie alors que quelque 25 000 autres sont restés à titre de réfugiés dans les deux camps encore ouverts au Bangladesh, soit les camps Nayapara et de Kutupalong (Egreteau, 2010). Presque 65 % de la population actuelle des réfugiés rohingyas est née dans ces camps. Bonilla (2014) remarque que le mode de vie de ces réfugiées et leur culture demeure très fidèle à leur identité musulmane rohingya, malgré la vie dans les camps. Ces réfugiés parlent leur propre langue, très peu d'entre eux parlent bengali ou anglais.

Afin de favoriser la protection et l'intégrité des réfugiés dans les camps, certains services comme des écoles, centres de formation, mosquées, latrines, cabines de bain, sites sanitaires, centres communautaires ou de femmes ont été mis sur pied au fil des ans (OFPRA, 2010). Malgré l'existence de ces services, l'isolement des Rohingyas réfugiés les condamne à une certaine forme de dépendance face à l'aide humanitaire. Les autorités bangladaises leur refusent toute

possibilité de travail et d'intégration dans ce pays. À titre d'exemple, les Rohingyas n'ont pas droit aux certificats de naissance, aux certificats de mariage ou aux certificats de décès (OFRPA, 2010). Quand ils reçoivent le statut de réfugiés temporaires du HCR, ils obtiennent des droits restreints au Bangladesh.

D'autres difficultés viennent fragiliser les conditions de vie de ces personnes, comme la malnutrition. Les plus touchées sont les femmes et les petites filles. De plus, la nourriture distribuée par les organismes d'aide aux réfugiés est souvent partagée avec les réfugiés non enregistrés, qui vivent à l'extérieur des camps (OFPRA, 2010).

Le Canada a été le premier pays à accueillir des réfugiés rohingyas arrivant des camps de réfugiés établis au Bangladesh. Près de 300 réfugiés ont été réinstallés (CIC, 2011) dans trois villes du pays, dont la ville de Québec. Entre octobre 2008 et février 2009, environ 160 réfugiés de la communauté rohingya sont arrivés à Québec (Bonilla, 2014) et environ 25 familles y demeurent toujours.

Le Vietnam

Bien que le Vietnam n'ait pas été un des principaux pays sources des personnes réfugiées venues s'installer au Canada dans les dernières années, de récents événements et la réinstallation d'une cinquantaine de réfugiés vietnamiens à Québec en 2011 nous amène à y consacrer quelques lignes.

Selon les données du recensement, en 2001 le Québec comptait 28 310 résidents ayant déclaré une origine ethnique vietnamienne, soit 18,7 % du total des Vietnamiens vivant au Canada. Selon Dorais (2004), la population québécoise d'origine vietnamienne s'est formée à partir de trois vagues migratoires. La première vague, entre 1975 et 1978, comptait 7 770 réfugiés politiques fuyant l'arrivée des communistes au pouvoir, dont 5 050 (65 %) s'installèrent en sol québécois. La deuxième vague était composée de réfugiés qui arrivaient par voie maritime, les fameux *boat people*. Ces personnes, d'origine urbaine et rurale appartenant à toutes les couches de la société, ont fui en masse le Vietnam en réaction au durcissement du régime communiste. Elles ont dû pour la plupart passer de longues années dans des camps de réfugiés, notamment en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines, à Hong Kong et en Malaisie. Entre 1979 et 1981, le Canada a accueilli 53 651 d'entre elles, dont près de 12 000 se sont établis au Québec. La troisième vague fait référence aux personnes arrivées du Vietnam à partir de 1982. La majorité d'entre elles avaient de la parenté résidant au Canada qu'ils sont venus rejoindre dans le cadre de la politique de réunification familiale.

Plus récemment, en 2011, 50 nouveaux habitants originaires du Vietnam sont venus s'installer dans la région de Québec (Radio-Canada, 2011). Après avoir fui la persécution religieuse et l'expropriation dans leur pays, un groupe de Montagnards appartenant à un groupe ethnique originaire des Hauts Plateaux du Centre du Vietnam ont traversé la frontière du Cambodge pour s'installer dans un camp en attendant d'être réinstallés dans un autre pays (HCR, 2006).

En conséquence de l'interdiction du gouvernement cambodgien de permettre aux réfugiés montagnards de rester dans leur pays et de la fermeture du camp, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a lancé un appel d'urgence pour faciliter la réinstallation plutôt que le rapatriement de ces personnes. Le Canada a été l'un des pays à accepter de les accueillir (HCR, 2006). Ce sont surtout de jeunes femmes à la tête de familles monoparentales, leurs conjoints ayant réussi, quant à eux, à quitter le camp cambodgien pour se rendre aux États-Unis. L'objectif du projet était de réunifier les familles en permettant aux hommes d'entrer au Canada (Radio-Canada, 2011).

Besoins et défis face à l'intégration

Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur les différents contextes de migration, la migration pour motifs humanitaires est généralement l'aboutissement d'un parcours qui comprend de multiples événements traumatiques. Les expériences liées au processus de réinstallation sont susceptibles d'accentuer la vulnérabilité des personnes réfugiées.

Le choc culturel expérimenté par certaines personnes peut aussi être important (MSSS, 2012). Une fois installés au Québec, bon nombre d'immigrants et de réfugiés sont confrontés à la perte des repères sur lesquels reposait leur vie de tous les jours. Cette situation entraîne une expérience de stress et de désorientation qui s'étend pendant le processus d'apprentissage des nouveaux repères et d'adaptation à la société en fonction de leurs besoins et particularités. Dans cette section, nous allons parler des principaux défis que doivent surmonter les personnes réfugiées lors de leur intégration. Les défis sont multiples et correspondent parfois aux particularités d'un groupe. Toutefois, certains défis sont communs à la grande majorité des réfugiés et même parfois à d'autres catégories d'immigrants.

Nous avons classé les principaux défis rencontrés en trois grandes catégories, soit : les défis en lien avec l'établissement et l'intégration, ceux en lien avec la santé et les services sociaux et, finalement, ceux en lien avec l'intégration scolaire et la francisation.

Établissement et intégration

Pour les personnes réfugiées, l'installation dans le pays d'accueil est une étape parmi d'autres dans le long processus entamé avant la migration et qui aboutit à leur insertion dans une nouvelle société. Pour les personnes réfugiées se trouvant dans des camps, le départ se fait habituellement de façon subite. Même si ces personnes savent qu'elles seront éventuellement réinstallées dans un pays d'accueil, pour des raisons de sécurité, la date de départ leur est souvent annoncée quelques heures à l'avance seulement. C'est dans cet état d'incertitude que beaucoup de personnes réfugiées entament leur voyage vers leur nouvelle terre d'accueil.

L'établissement désigne la première étape à franchir pour les nouveaux arrivants, c'est le moment où commence l'ajustement à la vie dans un nouveau pays. À cette étape, les réfugiés ont notamment besoin d'avoir accès à des logements adéquats, à des interprètes expérimentés, à l'apprentissage de la langue d'usage, à des informations sur l'accès à l'emploi, à l'inscription des enfants à l'école, à des ressources pour composer avec les séquelles physiques, psychologiques

ou émotionnelles à la suite de la persécution vécue et de réunir les membres de leur famille manquants, le cas échéant (CCR, 2008).

À l'établissement suit l'intégration, un processus à plus long terme. L'intégration sera ici comprise au sens retenu par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), soit un processus multidimensionnel (linguistique, économique, social, culturel, politique, religieux), bidirectionnel (engage les personnes réfugiées comme les membres et les institutions de la société), graduel, continu et individuel (selon le rythme et l'histoire de chacun). Afin de progresser dans ce processus, la société requiert un climat de reconnaissance mutuelle entre les citoyens natifs et les nouveaux arrivants. Quant aux réfugiés, ils doivent disposer de possibilités d'intégrer des emplois à la mesure de leurs compétences, de possibilités de formation, de même que d'un accès à l'ensemble des services sociaux et de santé en fonction de leurs besoins, ce que nous décrivons davantage dans les lignes suivantes.

Santé et services sociaux

Les réfugiés sont plus à risque que les immigrants économiques de voir leur santé se détériorer en situation d'exil (Velasco, 2012). En comparant les données statistiques des réfugiés avec celles des immigrants économiques, les réfugiés sont deux fois plus à risque d'éprouver des problèmes de santé physique et mentale dans les quatre ans suivant leur arrivée. Ils sont aussi plus exposés à la pauvreté, à la marginalisation et aux inégalités sociales.

De nombreux défis se présentent donc sur le plan de la santé et les services sociaux afin de répondre aux besoins des réfugiés. Le Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale (2007-2008), le ministère de la Santé et des Services sociaux (2012) et le Centre multiethnique du Québec (2014) explicitent plusieurs de ces besoins.

Parmi ces besoins et les défis particuliers rencontrés par les réfugiés, on trouve notamment : des pathologies peu familières au Québec; des maladies chroniques proportionnellement plus importantes que celles trouvées au sein de la population québécoise; des maladies infectieuses dont certaines peuvent devenir une menace pour la santé publique; des barrières linguistiques qui ont un impact négatif sur l'accès aux soins de santé; la méconnaissance du système de santé et des services sociaux qui entraîne une utilisation inadaptée des services d'urgence ou des cliniques sans rendez-vous; des perceptions de la santé et de la maladie qui sont différentes de celles prévalant normalement au Québec; des interventions d'urgence plus fréquentes; l'insuffisance de connaissances culturelles chez les professionnels de la santé; le besoin d'un accompagnement plus appuyé, et; l'incertitude d'obtenir le financement approprié pour faciliter une continuité dans les programmes de santé et de services sociaux.

D'autres réalités s'ajoutent aux précédentes notamment la présence de syndrome de stress post-traumatique, de troubles d'adaptation liés au choc culturel et à la perte de rapports sociaux. De même, la précarité socioéconomique, la monoparentalité, l'expérience de la violence, la perte du réseau de soutien familial et social, ce qui contribue à l'isolement, la transformation des rôles familiaux ainsi que les changements psychologiques, tant au niveau de l'identité personnelle et

ethnique, des habitudes de vie, des habiletés que des motivations, comptent au nombre des défis rencontrés par les personnes réfugiées.

Intégration scolaire et apprentissage du français

Sur le plan de l'éducation, deux enjeux particuliers attirent aussi notre attention : l'intégration scolaire des enfants et des adolescents, et, l'apprentissage du français chez les personnes adultes.

L'intégration scolaire est un enjeu majeur, si on prend en considération que 44,5 % des réfugiés ont moins de 17 ans. Guyon (2011) et Griés (2013) ont identifiés plusieurs défis rencontrés tant par les familles que par les organismes concernés. Ils constatent que les familles sont souvent peu outillées pour venir en aide à leurs enfants sur le plan scolaire en raison de leur non-maitrise de la langue française ou de leur propre niveau de scolarité qui parfois est faible. Les lacunes dans l'accompagnement scolaire de l'enfant, l'accès limité aux services, l'incompréhension de la société d'accueil et du système scolaire et la difficulté d'établir une relation égalitaire avec l'école sont quelques-unes des conséquences de cette situation. On observe aussi des difficultés d'adaptation au système scolaire chez certains élèves en raison d'un sentiment de méfiance chez les jeunes, de problèmes de santé physique et mentale ou d'un niveau de scolarité inférieur à celui attendu pour leur âge. Les difficultés sont fréquemment plus aigües à l'école secondaire puisque le retard scolaire y est plus difficile à rattraper qu'à l'école primaire. Par ailleurs, à la différence des adultes et des personnes âgées, les plus jeunes ont souvent eu la possibilité de suivre des cours en anglais dans les camps de réfugiés. Cela leur permet d'établir des liens entre l'anglais, le français et leur langue maternelle. Cette connaissance favorise des processus d'apprentissage plus efficaces et moins longs que pour d'autres réfugiés.

On rapporte également une inadéquation des outils d'évaluation et des structures scolaires en regard à la réalité des réfugiés ainsi qu'une faible remise en question des outils standardisés utilisés comme critère de validité. Dans ce contexte, les besoins psychosociaux et les particularités socioculturelles des familles réfugiées sont insuffisamment prises en compte.

De même, il faut souligner la difficulté à planifier l'accès aux services pour les enfants réfugiés dans le contexte où l'on apprend rarement à l'avance le moment où les nouveaux réfugiés arrivent. Les jeunes intègrent habituellement les classes en cours d'année. Cette situation entraîne une surcharge de travail chez les enseignants qui doivent déployer maintes stratégies pour pallier le manque de connaissance du français des enfants, en plus d'avoir à gérer les besoins d'accompagnement de ces élèves réfugiés. À cela, s'ajoute aussi l'insuffisance de formation continue des intervenants et des enseignants qui leur permettrait de s'adapter et de répondre efficacement à cette réalité.

La francisation des personnes adultes est un second domaine où les enjeux sont importants. La maîtrise de la langue française joue un rôle essentiel sur le plan de l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise. On estime que 81,5 % des réfugiés sont allophones et que 70 % ont au plus un degré d'éducation qui correspond à un niveau secondaire, la francisation acquiert alors une importance capitale et confronte les organismes qui travaillent à l'intégration linguistique à des défis particuliers en matière d'enseignement du français (Guyon, 2011).

Certains de ces défis ont été identifiés par Pilote (2011) et les intervenants du Cégep Ste-Foy (Prévost, 2014).

Parmi les personnes réfugiées, certaines ont vécu dans des camps de réfugiés pendant de nombreuses années et beaucoup d'entre elles n'ont pas été scolarisées et sont analphabètes. Les services de francisation doivent alors coordonner l'enseignement de stratégies d'apprentissage pour « apprendre à apprendre » et l'apprentissage de la langue française en soi. Il faut dans certains cas commencer par des aspects comme l'utilisation d'un cahier et d'un crayon. Il faut également développer des stratégies pour mémoriser et organiser des informations.

En raison de leur vécu, l'anxiété peut être omniprésente chez certains étudiants et leur disposition à apprendre s'en trouve généralement diminuée. Les personnes réfugiées ont le désir de s'intégrer mais le processus d'intégration est souvent freiné par les traumatismes passés et les séquelles qui en découlent. Les institutions qui offrent les programmes de francisation n'ont pas le mandat d'intervenir sur le plan psychosocial, mais elles sont constamment confrontées à ce type de réalités. Afin de répondre à ces besoins, les enseignants doivent référer les personnes réfugiées à d'autres organismes travaillant auprès de cette population et qui sont aptes à répondre à ce type de problème. De plus, des démarches liées à l'établissement et à l'intégration ainsi que des problèmes de santé causent des absences répétées et poussent souvent des personnes réfugiées à interrompre leur participation au programme de francisation.

Pour les responsables des Services de francisation, il apparaît important de sensibiliser les étudiants à l'intégration à l'emploi dès les premières étapes de l'apprentissage du français. Pour aider à cette intégration, le Cégep Ste-Foy a mis sur pied un projet d'ateliers d'intégration à l'emploi qui amène les participants à identifier leurs intérêts, leurs capacités, leurs expériences et leurs possibilités d'intégration à l'emploi. Les étudiants établissent de premiers contacts avec les réalités de la formation, du monde du travail et des employeurs dans les secteurs où prévaut une demande importante de main-d'œuvre. L'objectif de ce projet est de permettre à chaque étudiant de faire un choix éclairé sur son cheminement.

Il est important de souligner que même si le travail avec la population réfugiée implique des défis de taille comme ceux que l'on vient de mentionner, les intervenants du Cégep Ste-Foy estiment que les personnes réfugiées sont, pour la plupart, très motivées à apprendre et que cette ouverture favorise le processus d'apprentissage de la langue. Les intervenants reconnaissent, chez les personnes réfugiées, une grande capacité de résilience à l'œuvre alors qu'ils débutent la francisation quelques semaines ou quelques mois tout juste après leur arrivée (Prévost, 2014).

Les services offerts aux réfugiés dans la région Québec

Au niveau provincial, le MIDI émet les principales lignes directrices de l'offre de services aux réfugiés. Sa mission est de soutenir la pleine participation des personnes issues de l'immigration au développement du Québec. Pour ce faire, il appuie l'offre de services dans différents domaines, dont les services de santé et les services sociaux, les services facilitant l'accueil et l'installation des nouveaux arrivants, les services d'accompagnement concernant l'adaptation et l'intégration, les services visant l'intégration linguistique et, finalement, les services de soutien à

l'insertion à l'emploi. Afin d'accomplir cette mission, le Ministère travaille en collaboration avec de nombreux partenaires, notamment d'autres ministères, des établissements d'enseignement et des organismes communautaires (Velasco, 2012). À titre d'exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille en étroite collaboration avec le MIDI pour faire des recommandations quant à l'offre de services à la population réfugiée. La Direction régionale de santé publique, pour sa part, s'implique dans des programmes de prévention et des projets qui comprennent une mobilisation de certaines populations, comme les réfugiés.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, plusieurs organismes offrent des services en première, deuxième et troisième ligne (Velasco, 2012). Tout comme la population dans son ensemble, la population immigrante a accès à l'ensemble des services du réseau de la santé et des services sociaux. Les centres intégrés de santé et de services sociaux [CISSS] offrent des services généraux et spécifiques comme les programmes famille-enfance-jeunesse et santé mentale. Les centres hospitaliers offrent des services d'urgence, de consultation externe, d'hospitalisation et d'obstétriques. Les Centres jeunesse offrent de l'aide psychosociale. Les unités de médecine familiale, les groupes de médecins de famille et les centres hospitaliers sont d'autres exemples d'institutions offrant des soins et des services répondant à des besoins chez les personnes réfugiées.

Pour venir en aide à la population réfugiée au niveau de l'accueil et de la première installation, trois organismes démontrent un *leadership* certain dans la région de la Capitale-Nationale (Velasco, 2012). Le Centre multiethnique de Québec (CMQ) est l'organisme communautaire qui a pour mandat d'accueillir des nouveaux arrivants de toutes les catégories. D'ailleurs, il détient le mandat exclusif pour l'accueil et l'établissement des réfugiés. C'est donc le CMQ qui accueille les réfugiés, leur fournit un hébergement temporaire à leur arrivée et les aide à trouver un logement pour s'installer. Il propose aussi une entrevue initiale permettant d'évaluer les besoins matériels, physiques et psychosociaux de la personne ou de la famille. Le CMQ a d'ailleurs innové de manière particulièrement marquante en 2014 en ouvrant les Habitations du Centre multiethnique qui se veut un espace de vie adapté aux personnes immigrantes, et particulièrement aux personnes réfugiées. Ces nouvelles installations, qui comprennent plusieurs logements, permettent d'accueillir pour un court séjour jusqu'à dix-neuf familles au moment de leur arrivée. Elles permettent également d'offrir un hébergement temporaire de quelques mois pour une vingtaine de familles identifiées comme étant particulièrement vulnérables.

En ce qui concerne l'identification des besoins physiques et psychosociaux, l'expertise de la clinique de santé des réfugiés du CISSS de la Vieille-Capitale, en exercice depuis 2007, est très importante. La clinique procède à l'évaluation de la santé et à l'identification, parmi les réfugiés, de ceux qui sont en situation de vulnérabilité. Après ce dépistage initial, la clinique offre des consultations médicales sur rendez-vous et tente de favoriser l'intégration des réfugiés au système de santé courant. Une troisième entité joue un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugiés, soit la banque régionale des interprètes linguistiques et culturels (BRILC) qui a pour mandat d'offrir des services d'interprétariat linguistique et culturel dans le réseau de la santé et des services sociaux. Elle est gérée par le Centre international des femmes de Québec (Velasco, 2012).

Une fois l'étape de l'accueil franchi, le processus d'adaptation et d'intégration à la nouvelle société se poursuit pour les réfugiés. Dans la région de Québec, en plus du CMQ, plusieurs autres organismes communautaires offrent des services dans cette optique. Le Centre international des femmes de Québec (CIFQ) vient en aide aux femmes immigrantes et leur famille en favorisant l'accessibilité à un ensemble des services de santé et services sociaux afin de briser leur isolement. Le Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (SAAI) travaille, d'une part, avec les immigrants afin de faciliter et soutenir leur adaptation et leur intégration dans leur nouveau milieu de vie, d'autre part, avec la population locale, dans le but de la sensibiliser au vécu, aux besoins et à l'apport des immigrants à la société québécoise. La Maison pour femmes immigrantes (MFI) cherche à répondre aux besoins des femmes immigrantes et québécoises et de leurs enfants victimes de violence conjugale. La MFI sensibilise aussi les intervenants des milieux de la santé et des services sociaux aux difficultés auxquelles la population réfugiée est confrontée. Le Mieux-être des immigrants (MEI) s'est donné la mission de soutenir les immigrants afin d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne et de faciliter leur intégration dans leur nouveau milieu de vie; il offre des services sociaux et psychosociaux liés à l'adaptation. Le Carrefour d'actions interculturelles de Québec (CAI) a pour mission de favoriser l'intégration des personnes immigrantes par un accompagnement adapté à leur réalité et de sensibiliser la population à l'égard de la diversité culturelle. À ces organismes s'en ajoutent d'autres, lesquels n'ont pas pour vocation exclusive de travailler avec la population réfugiée ou immigrante, mais qui en comptent toutefois une proportion importante au sein de leur clientèle, entre autres, le Centre Monseigneur Marcoux, l'organisme Ressource Espace Famille et la Ruche Vanier.

Le soutien aux immigrants dans leur processus d'intégration est appuyé par des programmes qui favorisent l'apprentissage de la langue française. À Québec, depuis 1999, l'Université Laval et le Cégep de Sainte-Foy sont les principales institutions à offrir le programme de francisation à temps complet auprès des personnes immigrantes et réfugiées. Les classes situées à l'Université Laval accueillent les résidents permanents allophones détenant au moins un diplôme d'études postsecondaires, alors que le Cégep de Ste-Foy accueille les résidents permanents allophones moins scolarisés, incluant les personnes analphabètes. Ces programmes visent, d'une part, l'acquisition rapide des compétences langagières afin d'avoir accès, entre autres, aux services sociaux et de santé. D'autre part, ils visent l'intégration socioculturelle par l'appropriation des codes culturels et des valeurs propres à la société d'accueil afin de participer activement à leurs propres processus d'intégration. Les programmes offerts au Cégep de Ste-Foy comportent deux modalités selon le niveau de scolarité des participants. Il s'agit d'abord du français pour immigrants adultes (FIA) conçu pour la clientèle possédant plus de neuf années de scolarité et du français pour immigrants peu alphabétisés (FIPA), une modalité adaptée pour la clientèle peu scolarisée, voire analphabète. Selon les intervenants en francisation du Cégep Ste-Foy (communication personnelle, 27 août 2014), les groupes de francisation pour personnes peu scolarisées sont formés des personnes provenant de plusieurs catégories d'immigration, mais certains groupes de réfugiés se retrouvent presque automatiquement dans ces classes parce qu'ils n'ont pas eu accès à une scolarisation dans leurs lieux de résidence précédents.

Plusieurs autres organismes et institutions offrent par ailleurs des cours de français à temps partiel pour les immigrants et les réfugiés ne pouvant ou ne voulant assister à des cours à temps

complet. Il s'agit notamment du Centre Louis-Jolliet, du Centre Monseigneur Marcoux, du Centre R.I.R.E. 2000, du Service d'aide à l'adaptation des immigrants et des immigrantes (SAAI), d'Atout-lire et de Lis-moi-tout Limoilou.

En ce qui concerne l'insertion à l'emploi, la plupart des organismes travaillent en lien étroit avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi-Québec. Leur offre des services est très diversifiée; elle va de l'orientation scolaire et professionnelle à la préparation à la recherche d'emploi. Cet accompagnement est réalisé à travers des rencontres individuelles et des ateliers de groupe où on aborde les techniques de recherche d'emploi, mais aussi à travers un service de référence aux entreprises, de mentorat et de soutien à la suite d'une perte d'emploi. Les principaux organismes à œuvrer sur ce plan sont le Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIT), GIT Société inc., le Centre R.I.R.E. 2000, Option-Travail, Libre Emploi et Atelier de préparation à l'emploi. Des entreprises de formation, tel Exportech Québec, permettent également à leurs participants d'acquérir ou d'actualiser des compétences à travers une formation pratique en milieu de travail.

C'est avec la raison d'être de « Mobiliser et soutenir les partenaires de la Capitale-Nationale vers des actions concertées pour l'établissement durable des personnes immigrantes dans une région sensibilisée et accueillante » qu'une Table régionale de concertation en immigration a vu le jour en 2007 sous le *leadership* de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale. De 2007 à 2016, la table régionale de concertation en immigration a su mettre en lien plus d'une trentaine de groupes, organismes, corporations et institutions interpellés par l'intégration durable des immigrants dans la région de Québec. L'abolition des Conférences régionales des élus en 2015, entraînant du même coup la disparition du financement de Table régionale de concertation en immigration, est venue fragiliser son existence dont l'avenir apparaissait encore incertain au début de l'année 2016. Deux des principaux fruits de ce travail de concertation peuvent être mis en relief. Mentionnons d'abord la campagne de sensibilisation à la diversité culturelle « Du monde à connaître » pilotée par l'organisme RIRE 2000¹ ainsi que la création de la plateforme web présentant le continuum de services en immigration dans la région de Québec piloté par l'organisme Option-Travail². Ces deux initiatives majeures ont contribué à la consolidation des alliances en immigration dans la région de Québec ces dernières années.

Conclusion

Pendant la dernière décennie (2006-2015), la région de Québec a reçu près de 21 000 immigrants dont environ 3 800 étaient des réfugiés, soit 18 %. La période a été marquée notamment par la fondation, en 2006, de l'Équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec (ÉDIQ), par la création de la Clinique de santé des réfugiés et de la Table de concertation régionale en immigration en 2007, et par l'ouverture, en 2014, des Habitations du Centre multiethnique de Québec. Il s'agit de plusieurs innovations illustrant sans doute la place croissante des nouveaux arrivants, et en particulier des personnes réfugiées, dans cette région. De nombreux autres organismes communautaires ou publics ont aussi poursuivi leur

¹ <http://dumondeaconnaître.com>

² <http://www.services-immigrant-quebec.com/#/accueil>

travail auprès de cette population. Le travail de sensibilisation de la population locale demeure à développer, afin de contrer la discrimination dans le domaine de l'emploi et du logement. Le contexte actuel, marqué par les compressions budgétaires, fragilise par ailleurs de nombreuses initiatives en matière d'accueil et d'intégration des immigrants et des réfugiés. Il sera important d'observer l'évolution du domaine de l'immigration dans la région dans un tel contexte.

Bibliographie

Arsenault, S. 2003. La séparation et réunification familiales de dix femmes réfugiées congolaises. *Service social*, 50, 1 : 122-144.

Bonilla, M. 2014. *Femmes Rohingyas du Myanmar à Québec : construction identitaire, insertion et stratégies*. Mémoire de maîtrise non-publiée, Université Laval, Québec, Canada.

Centre de santé et services sociaux de la Vieille-capitale. (2007-2008). *Rapport de Recherche Évaluation dans le cadre de l'implantation du projet « Des services de santé, médicaux et psychosociaux, accessibles et en continuité dans la région de Québec pour la population immigrante vulnérable »*, [En ligne] : <http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=678>, (consulté le 15 mars 2014).

Charland, M. 2006. *La confiance au cœur de l'exil, récits de réfugiés colombiens*. Mémoire de maîtrise non-publiée, Université Laval, Québec, Canada.

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2015. Rapport d'activités 2014-2015, [En ligne]: http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/Rapport%20CMQ%202014-2015.pdf, (consulté le 28 avril 2016).

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2014. Services. [En ligne] : <http://www.centremultiethnique.com/Services.html>

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2014. Rapport d'activités 2013-2014, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/Rapport%20annuel%202013-2014.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2013. Rapport d'activités 2012-2013, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/Rapport%202012-2013.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2012. Rapport d'activités 2011-2012, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/Rapport%202011-2012.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2011. Rapport d'activités 2010-2011, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/rapport2010-2011.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2010. Rapport d'activités 2009-2010, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/2009-2010.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2009. Rapport d'activités 2008-2009, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/2008-2009.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2008. Rapport d'activités 2007-2008, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/RapportCMQ2007.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2007. Rapport d'activités 2006-2007, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/rapportCMQ2006.pdf

Centre multiethnique de Québec [CMQ]. 2006. Rapport d'activités 2005-2006, [En ligne] : http://www.centremultiethnique.com/Publications_files/RapportCME2005.pdf

Cégep de Ste-Foy 2014. Programmes et cours; francisation, [En ligne] : <http://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/accueil/programmes/programmes-aec-et-dec/francisation/>

Chase, L. 2012. Résilience psycho-sociale des réfugiés bhoutanais réinstallés aux États-Unis. *Migrations forcées revue*, 40.

Chaloux, L. 2013. Des bhoutanais dans les Laurentides, (En ligne) : <http://www.lecoffret.ca/wp-content/uploads/2013/01/Historique-Des-Bhoutanais-dans-les-Laurentides.pdf>, (consulté le 2 juin 2014).

Charland, M. 2006. *La confiance au cœur de l'exil, récits de réfugiés colombiens*. Mémoire de maîtrise non-publiée, université Laval, Québec, Canada.

Citoyenneté et immigration canada [CIC]. 2011. *Document d'information — Programmes de réinstallation du Canada*, [En ligne] : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2011/2011-03-18b.asp?wbdisable=true>

Citoyenneté et Immigration Canada [CIC]. 2014. *Réinstallation de réfugiés bhoutanais : le point sur l'engagement du Canada*. Ottawa, Gouvernement du Canada.

Conseil canadien pour les réfugiés [CCR]. 2008. *La situation des réfugiés : Présentation des enjeux relatifs à l'immigration et aux réfugiés au Canada*. [En ligne] : <http://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/documents/situationFR.pdf>, (consulté le 10 mai 2014).

[Commissariat aux relations internationales et à l'immigration. 2010. Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. Québec, Ville de Québec.](#)

Commissariat aux relations internationales et à l'immigration [CRI]. 2010. *Projet de politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes*. [En ligne] : www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/airpi/docs/projet_1_mai.pdf, (consulté le 15 mars 2014).

Dorais, L-J. 2004. Identités vietnamiennes au Québec. *Recherches sociographiques*, 45, 1 : 59-76

Egretau, R. 2010. *Histoire de la Birmanie contemporaine : Le pays de prétoriens*. Paris, Librairie Arthème Fayard.

Gauvreau, C. 2011. Les réfugiés oubliés du Bhoutan. *Journal L'UQAM*, 38, 3.

Gouvernement du Canada. 2011. *Bulletin opérationnel 347 – le 7 octobre 2011, Abrogation de la catégorie de personnes de pays source protégées à titre humanitaire*, [En ligne] : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/bulletins/2011/bo347.asp>

Groupe de Recherche Immigration, équité et scolarisation [GRIES]. 2013. *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration : les conditions et les pratiques gagnantes*, [En ligne] :

http://www.groupeactionperseverance.org/media/uploads/1D_SylvieGuyon.pdf, (consulté le 2 juin 2014).

Guyon, S. 2011. La réinstallation au Québec des réfugiés sélectionnés à l'étranger, un secret bien gardé. *Vivre Ensemble*, 18, 62.

Halsouet, B. & Boisvert, M. 2011. Le Bhoutan, le royaume du bonheur ? *Le Monde*.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. 2014. *Country operations profile – Iraq*, [En ligne] : <http://www.unhcr.org/pages/49e486426.html>

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. 2006. *Points de presse, mission au Cambodge et au Vietnam pour la Haut Commissaire assistante en charge de la protection*, [En ligne] : <http://www.unhcr.fr/4acf41162e9.html>, (consulté le 28 avril 2016).

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. 1993. *Les réfugiés dans le monde, l'enjeu de la protection*. Paris, La Découverte.

Humanez, E. 2011. *Cinquante ans d'immigration colombienne au Québec: regard historique sur l'intégration des immigrants colombiens à la société d'accueil*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.

Jacquemont, P. 2010. Les dynamiques de l'instabilité dans l'Est de la RDC. *Migrations forcées revue*, 36, [En ligne] : <http://www.fmreview.org/fr/RDCongo/jacquemot.htm>, (consulté le 10 mai 2014).

Lænkholm, C. 2008. La réinstallation des réfugiés du Bhoutan *Migrations forcées revue*, 29, [En ligne] : <http://www.fmreview.org/fr/reformehumanitaire#sthash.VN4e1kyG.dpuf>, (consulté le 10 mai 2014).

Labonte, M-H. 2010. *La protection de la jeunesse vue par des parents réfugiés; la famille au cœur de la protection de la jeunesse*. Mémoire de maîtrise non-publiée, Université Laval, Québec, Canada.

Lazzeri, P & Du Bois, P. 2005. *Le conflit armé en Colombie et la communauté internationale*. Paris, L'Harmattan.

Le Monde. 2013. *La RDC au dernier rang de l'indice de développement humain du PNUD*, [En ligne] : http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/03/15/la-rdc-au-dernier-rang-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud_1849284_3244.html

Ménielle, J. 2008. La chronologie du conflit en République Démocratique du Congo, [En ligne] : <http://www.20minutes.fr/monde/274324-chronologie-conflit-republique-democratique-congo>, (consulté le 10 mai 2014).

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC]. 2012. *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2006-2010*. Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC]. 2013. *Portraits régionaux 2002-2011, Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2013*. Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]. 2014a. *Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales. Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, Données ethnoculturelles*, [En ligne] : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PopulationImmigree_QC_CaracteristiquesGenerales_2011.pdf, (consulté le 10 juin 2014).

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]. 2015a. *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 3^e trimestre et 9 premiers mois de 2015*. Québec, Gouvernement du Québec, [En ligne] : <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2015trimestre3-ImmigrationQuebec.pdf>

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]. 2015b. *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes. 2010-2014*. Québec, Gouvernement du Québec, [En ligne] : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2006_2010_1.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]. 2015c. *Présence en 2015 des immigrants admis au Québec de 2004 à 2013*. [En ligne] : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2014_admisQc.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI]. 2016. *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 4^e trimestre et année 2015*. Québec, Gouvernement du Québec, [En ligne] : <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2015trimestre4-ImmigrationQuebec.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]. 2012. *Une passerelle vers un avenir en santé. La planification et l'organisation des services à l'intention des réfugiés et des demandeurs d'asile : évaluer le bien-être et l'état de santé physique pour mieux desservir. Orientations ministérielles*. Québec, Gouvernement du Québec.

Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. 2005-2006. *Perspectives économiques en Afrique*, [En ligne] : www.oecd.org/dev/publications/perspectivesafricaines, (consulté le 22 mai 2014).

Office français de protection des réfugiés et apatrides [OFPRA]. 2009. *Les motifs de persécutions au sens de la Convention de Genève*. Genève.

Office française de protection des réfugiés et apatrides [OFPRA]. 2010. *Rapport de mission en République du Bangladesh*. [En ligne] : http://www.ofpra.gouv.fr/documents/Rapport_BGD_2010.pdf, (consulté le 10 juin 2014).

Organisation internationale pour les migrations [OIM]. 2009. *Migration en République Démocratique du Congo: Profil national*, [En ligne] : <http://www.iomdakar.org/profiles/fr/content/profil-migratoire-republique-democratique-du-congo>, (consulté le 27 mai 2014).

Ortiz C. M. 1990. *La Violence en Colombie. Racines historiques et sociales*. Paris, L'Harmattan.

Pécaut, D. 2008. *Les Farc, une guérilla sans fins ?*. Paris, Lignes de repères.

Pilote, N. 2011. *Le partenariat communautaire-scolaire favorisant l'intégration des élèves immigrants*. http://blogue.education0312.qc.ca/wp-content/uploads/2013/09/RICSI_P3.pptx, (consulté le 15 mars 2014).

Porter, I. 2013. Des réfugiés déracinés des camps. *Le Devoir*.

Prévost, C. 2014. Les Services de francisation au Cégep de Sainte-Foy et les réfugiés peu scolarisés : le cas des Bhoutanais et des Népalais dans la ville de Québec, dans L. Guilbert, C. Boucher et M. Racine (dir.). *Connaitre Comprendre Accompagner Créer du lien. Cahiers de l'ÉDIQ*, 2, 1 :84-94.

Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD]. 2003. *El conflicto: Callejón con salida. Informe nacional de desarrollo humano*. Bogota : El malpensante.

Projet Accompagnement Solidarité Colombie [PASC]. 2013. *Notre analyse du conflit*, [En ligne] : <http://www.pasc.ca/fr/content/notre-analyse-du-conflit>, (consulté le 4 juin 2014).

Projet des profils culturels. *Du congo au Canada*, [En ligne] <http://web.archive.org/web/20070203234636/http://www.cppc.ca/french/congo/index.html>

Quesada, A. 2011. *L'intégration socioculturelle des réfugiés par une approche interactionniste: le cas des colombiens au Québec*. Mémoire de maîtrise non-publiée, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.

Radio-Canada. 2011. *La ville de Québec accueille 50 réfugiés vietnamiens*, [En ligne] <http://actualites.ca.msn.com/regional/quebec/rc-article.aspx?cp-documentid=27796899>

Rousseau, C. 2000. Les réfugiés à notre porte : Violence organisée et souffrance sociale. *Criminologie*, 33, 1.

Sullivan, F. 2012. *Intervention de groupe visant à identifier les besoins et à développer le soutien social des hommes réfugiés bhoutanais*. Essai de maîtrise non-publiée, Université Laval, Québec, Canada.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes [TCRI]. 2005. *Cap sur l'intégration*. Montréal : TCRI.

Velasco, L. 2012. *Analyse organisationnelle des services de santé offerts aux populations réfugiées dans la région de la Capitale-Nationale*. Mémoire de maîtrise non-publiée, Université Laval, Québec, Canada.

Ville de Québec. 2009. *Portrait population immigrante*. Québec, Ville de Québec.

Ville de Québec. 2016. Présentation réalisée dans le cadre d'une rencontre de la Table régionale de concertation en immigration. 17 février, Université Laval, Québec.